

DEC132502INSHS

Décision portant nomination de Madame Leila Choukroune aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n°3330, intitulée « Savoirs et mondes indiens ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° DEC122838INSHS en date du 21 décembre 2012 portant prorogation de l'unité de service et de recherche n°3330 intitulée « Savoirs et mondes indiens » ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'organisme partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2013, Madame Leila Choukroune, professeure, est nommée directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n°3330, intitulée «Savoirs et mondes indiens», en remplacement de Monsieur Basudeb Chaudhuri appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 septembre 2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand